



## PROGRAMME DE FORMATION

### MODULE 2 AQSA / AESA

Intervention pédagogique (animer ou entraîner)

Option :

RÉFÉRENCE DE STAGE	DURÉE 21 heures	DATE	LIEU
--------------------	--------------------	------	------

### PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de la discipline sportive visée par la formation et ouvrant des prérogatives auprès de tout public ;
- Être bénévole au sein d'une association sportive (seule une attestation de présence sera délivrée) ;
- Avoir participé au module 1.

### OBJECTIFS

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique de donner du sens aux propositions et de progresser ;
- Analyser la logique de l'activité et les processus en jeu (cognitifs, psychiques) pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet de s'engager et d'apprendre ;
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition ;
- Choisir des démarches d'intervention prenant en compte les singularités du pratiquant ;
- Concevoir, conduire et évaluer un projet prenant en compte la singularité et les besoins du pratiquant ;
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation ;
- Prendre en compte les attentes du pratiquant et celles des partenaires ;
- Développer des projets avec les instances du sport adapté localement.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues ;
- Attestation de présence et de fin de formation.

### CONTENUS

- Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association, les partenariats et leur contractualisation ;
- Analyse de l'activité : logique de l'activité, processus en jeu en particulier dans les dimensions cognitive et psychique : quelles ressources le sujet peut-il mobiliser ? Quelles conséquences au niveau des propositions pédagogiques ?
- Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques ;
- Quelles attentes au regard du sujet et de ses besoins singuliers ? ;
- L'engagement du sujet dans sa pratique : démarches d'intervention, les places, la sécurité, les régulations ;
- Organisation des compétitions dans la discipline au sein de la FFSA ou de la fédération délégataire (réglementation spécifique) ;
- Séances pédagogiques d'accès à la pratique, d'entraînement et/ou de perfectionnement auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique : préparation, animation, observation, évaluation ;
- Place du sujet en situation de handicap mental ou psychique, dynamique de groupe dans un contexte d'inclusion ;
- Préparation du module 3 – stage en situation et certification.

### PROGRAMME PRÉVISIONNEL



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### MODULE 2 AQSA / AESA

Intervention pédagogique (animer ou entraîner)

Option :

#### LA SESSION

N° de stage :

Date :

Durée : 21 heures

Lieu :

#### POUR VOUS INSCRIRE

Renvoyer la fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée du règlement du coût pédagogique un mois avant le début de la formation.

#### CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de la fiche d'inscription, une convention ou un contrat de formation est envoyé au client ou au stagiaire. Un exemplaire doit être renvoyé signé, impérativement avant le début du stage. La convocation, l'emploi du temps sont envoyés 15 jours avant le début du stage.

#### HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

La ligue peut proposer sur certains stages (au choix) :

- ▶ La pension complète (PC),
- ▶ la demi-pension (DP) : l'hébergement, les petits déjeuners et les repas du midi,
- ▶ les repas du midi : pour les personnes ne souhaitant pas être hébergées sur place.

Ces prestations sont proposées mais non obligatoires.

#### CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation de la formation par le client, Trans'Formation se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- ▶ Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;
- ▶ Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation ;
- ▶ Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont de 100% du prix de la formation.

#### STAGIAIRE

Mlle     Mme     Mr

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

N° Portable \_\_\_\_\_

E-mail **[obligatoire]** \_\_\_\_\_

#### EMPLOYEUR / ASSOCIATION <sup>(2)</sup>

Dénomination \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

N° Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail **[obligatoire]** \_\_\_\_\_

#### FRAIS D'INSCRIPTION

COÛT PÉDAGOGIQUE	
<input type="checkbox"/> Plein tarif _____	€
<input type="checkbox"/> Tarif individuel <sup>(3)</sup> _____	€
HÉBERGEMENT / RESTAURATION (AU CHOIX)	
<input type="checkbox"/> Pension complète _____	€
<input type="checkbox"/> Déjeuners uniquement _____	€

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessous et je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de vente sur le site internet de Trans'Formation.

Fait à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_

Signature du stagiaire

Cachet et signature de l'employeur

#### PIÈCES À FOURNIR

À Trans'Formation/FFSA - 3 rue cépré, 75015 Paris

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Le règlement du coût pédagogique par chèque

À la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire, 1240 rue de la Bergeresse, 45160 Olivet

- Le chèque de réservation hébergement/repas